



Commission
européenne



Les fruits de Colombie génèrent des emplois en Europe

La start-up luxembourgeoise TUKI commercialise, en Europe, des jus de fruits élaborés avec des fruits importés de Colombie



- TUKI est une start-up luxembourgeoise qui commercialise des jus de fruits importés de Colombie.
- Elle ambitionne de doubler ses ventes, dès 2017, pour passer de 40.000 à 80.000 bouteilles par an.

Fondée par Harald-Sven Sontag, TUKI est une société luxembourgeoise qui commercialise des jus de fruit fabriqués à partir de différents fruits cultivés en Colombie.

La gamme TUKI compte actuellement 6 produits différents. Pour préserver toutes les qualités gustatives et nutritives de ses jus et ainsi se démarquer sur le marché, le dirigeant a opté pour un procédé de fabrication à froid par haute pression assuré par une entreprise néerlandaise.

Naturels, sans conservateurs et colorants, ces jus sont comparables à des jus de fruits frais. Actuellement, TUKI commercialise 40.000 bouteilles de jus de fruit, au Luxembourg mais également à l'international. La marque est distribuée par différentes enseignes commerciales et directement aux particuliers, via de la vente en ligne.

Pour 2017, Harald-Sven Sontag affiche de grosses ambitions puisqu'il compte doubler ses ventes.

Cela lui permettra de développer son chiffre d'affaires mais également de gagner des points de marge. Dès lors que ses volumes d'achats auprès des producteurs de fruits seront plus importants qu'ils ne le sont en 2016, il pourra commander directement auprès des producteurs colombiens, sans passer par un intermédiaire.

Si la croissance est conforme à ses attentes, le dirigeant compte rapidement embaucher ses deux premiers collaborateurs.

Le saviez-vous?

- Les exportations de l'UE ont permis de créer de l'emploi pour 31 millions d'Européens.
- L'accord de libre-échange entre l'UE, la Colombie et le Pérou est entré en vigueur en 2013.



Tuki exporte ses jus de fruits dans 3 pays: France, Belgique et Allemagne. Les exportations représentent 20% de son chiffre d'affaires.



Tuki commercialise 40 000 bouteilles de jus de fruits par an, dans une gamme de cinq saveurs différentes.



“L'accord de libre-échange signé entre la Colombie et l'UE facilite et allège grandement les démarches administratives et douanières. Je peux, sans difficulté, assumer ces tâches moi-même, sans avoir à faire appel aux services d'un expert.”

Harald-Sven Sontag, Fondateur et PDG de TUKI

Le saviez-vous?

- Les accords de libre-échange profitent aux grands groupes, mais aussi, et surtout, aux 600 000 PME européennes exportant leurs produits et services.
- Les exportations de Luxembourg vers la Colombie sont passées de 4 à 6,2 millions entre 2012 et 2015.

L'accord de libre-échange UE-Colombie

L'accord de libre-échange entre l'UE, la Colombie et le Pérou est entré en vigueur en 2013.

Pour en savoir plus sur les échanges commerciaux entre l'UE et la Colombie:
<http://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/regions/andean-community/>

Découvrez plus d'exemples de petites entreprises qui exportent depuis l'UE:
<http://ec.europa.eu/trade/exporter-stories>